

devoir de façon flagrante en omettant de proposer des solutions à la Chambre.

La discussion est close.

* * *

LES POIDS ET MESURES

L'hon. M. MORRIS propose que la Chambre adopte les amendements au bill relatif au système métrique ou décimal des poids et mesures qui ont été présentés au Sénat.

L'hon. M. HOLTON proteste; il n'arrive pas à comprendre les motifs sur lesquels reposent ces amendements et il estime que le bill devrait rester en suspens. Le ministre du Revenu de l'intérieur a peut-être hâte d'adopter le bill pour faire sa part dans le domaine législatif, mais ce bill doit être reporté.

L'hon. M. MORRIS explique que l'amendement est simple et intelligible. Il croit que le système métrique deviendra le système international des poids et mesures. Le bill rend facultatif l'usage de ce système et il fait la relation entre ce système et nos unités de poids; l'amendement fait en outre la relation avec le système anglais des mesures impériales. Il trouve que le député de Châteauguay ne peut pas se vanter d'avoir laissé sa marque dans le domaine législatif.

L'hon. M. HOLTON ne va pas chercher plus loin que la session actuelle. Il a fait changer la politique nationale sur les droits sur le charbon et la farine.

L'hon. M. MORRIS savait qu'au cours des dernières heures de la session, le député de Châteauguay allait s'adonner à des enfantillages grotesques. À notre grande surprise, le député n'a pas pu s'empêcher de partager la paternité des changements législatifs avec le député de Lévis (M. Blanchet) et avec la Chambre. Il a déjà été ministre des Finances et pourtant, il n'a pas été l'initiateur d'un seul budget ni d'une seule mesure qui ait laissé un souvenir marquant. Il (l'hon. M. Morris) reconnaît toutefois que le député a rendu service en veillant à ce que les règlements du Parlement soient observés au pied de la lettre.

* * *

LES SUBSIDES

L'hon. sir FRANCIS HINCKS propose la troisième lecture du bill de subsides.

L'hon. M. HOLTON dit qu'il n'a pas l'intention de faire de longs commentaires sur cette motion parce que les événements de la session sont encore frais à la mémoire de tous les députés étant donné qu'elle a été courte. Comme ils sont en outre consignés dans les journaux de la Chambre, il évitera soigneusement d'y ajouter des commentaires personnels. La session a été incontestablement fertile en événements. Ce sera une session mémorable dans les

annales du pays. (*Applaudissements.*) C'est une chose absolument certaine et c'est surtout à cause du bill de subsides qu'on s'en souviendra. On peut dire que c'est un bill téméraire, car c'est un qualificatif qui lui convient parfaitement.

L'hon. sir FRANCIS HINCKS est disposé à adopter le bill. Le député de Châteauguay a qualifié le bill de téméraire. Celui-ci est pourtant malvenu de faire une telle critique. Le budget représente certes une somme considérable mais, comme il l'a déjà signalé, c'est à cause des dépenses extraordinaires pour les travaux publics qui auraient dû être entrepris par son prédécesseur, n'eût été la précarité de la situation financière. Aucun des crédits ne permet d'affirmer que ce bill endettera la Puissance. Par exemple, le crédit de 410 000 \$ pour le recensement est très élevé et il représente la majeure partie des dépenses extraordinaires prévues pour cette année. Il y a aussi les édifices publics qui vont être construits; tout cela constitue des dépenses extraordinaires, pour lesquelles le gouvernement serait malvenu de demander un crédit à la Chambre si ce n'était que les caisses de l'État débordent grâce à la prospérité que connaît le pays. Il dit que le député de Châteauguay a raison d'affirmer qu'un ministre des Finances n'a jamais le droit de s'attribuer le mérite de l'état florissant des finances mais il (l'hon. sir Francis Hincks) a eu la chance que ce soit le cas pendant son mandat. Il est tout à fait convaincu que le pays n'aura absolument aucune difficulté à faire face aux dépenses prévues dans ce bill.

L'hon. M. McDUGALL (Lanark-Nord) dit qu'il n'avait pas du tout l'intention de parler des finances et qu'il voulait laisser cela au député de Châteauguay ainsi qu'à d'autres députés qui s'y connaissent mieux que lui dans ce domaine. Il ne peut toutefois pas laisser passer sans rien dire les remarques que l'on vient de faire. Le ministre des Finances estime qu'on ne peut pas dire que le bill de subsides soit une mesure téméraire. Il renferme pourtant deux ou trois crédits qui, aux yeux des contribuables ayant l'esprit d'économie, justifieraient le qualificatif que lui a attribué le député de Châteauguay. L'hon. ministre des Douanes a défendu le projet de construction du chemin de fer du Pacifique en disant que le revenu ne cesse d'augmenter et que les charges que ce pays est sur le point d'assumer passeront par conséquent inaperçues. Pourtant, les fameuses dépenses extraordinaires dont parle le ministre des Finances se multiplient sans cesse. Elles mangent le surplus du revenu et il en sera toujours ainsi dans cette Puissance en pleine croissance dont les besoins ne cessent d'augmenter. Par conséquent, l'hon. ministre des Finances devrait les considérer plutôt comme des dépenses normales. Il (l'hon. M. McDougall) estime que le gouvernement prête le flanc aux critiques et qu'il est effectivement extravagant et impatient puisqu'il a refusé de suivre la recommandation qui lui a été faite au sujet des 6 000 000 \$ qu'il compte dépenser pour le chemin de fer Intercolonial, alors que près de la moitié des députés de tous les partis l'approuvent. Il (l'hon. M. McDougall) est convaincu que le gouvernement a commis une grave erreur en refusant d'adopter le système de voies à faible écartement pour l'Intercolonial et d'utiliser des rails ordinaires au lieu de rails en acier. Il ne s'est pas préoccupé suffisamment des contribuables dans ce cas-là. Il (l'hon. M. McDougall) estime qu'on gaspillera ainsi deux millions et demi à trois millions de dollars, à cause du gouvernement. (*Applaudissements.*)